



La Résonance syndicale STTCISSS



LANAUDIÈRE

N°460,
26 janvier
2026

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Instagram  Site Web

Création du Comité pour la défense des patients

Dubé : échec et trahison

L'échec est cuisant : en plus de sacrifier notre réseau public, la réforme Dubé nous laisse pris avec des directions générales lâches et réduites à de simples marionnettes exécutant les désirs des consultants et des tableaux Excel de TopGun Biron et appliquant sans éthique les sacrés commandements de l'austérité de la CAQ. Sabrant dans nos conditions de travail et dans nos effectifs, la réforme a aussi trahi les personnes patientes, pourtant au cœur de notre travail. Nos patients, c'est notre raison d'être, c'est notre humanité!

En effet, la réforme a éjecté les patients de la prise de décision des établissements, réduisant les capacités et le nombre des comités des usagers et détruisant les quelques rares pouvoirs qu'avaient encore les patients.

Le syndicat comme allié

Depuis quelque temps, votre syndicat se posait cette question : comment unir les luttes des deux groupes les plus attaqués par le gouvernement : les patients et les travailleurs? Hey bien, c'est choses faite!

Nous sommes fiers de vous annoncer la création d'un comité pour la dé-



fense des patients. Il rassemblera six de vos militantes, Jennifer Camirand, Nancy Charest, Luce Melançon, Cathy Parent, Sonia Piette et Sonia Senez, sous le leadership de votre Président, Simon Deschênes. Vos militantes auront la mission de tisser des liens avec la communauté des patients, leur famille et leurs proches, et établir des luttes communes.

Après une 1^{re} rencontre effervescente et combative ce vendredi 23 janvier, un plan d'action suivra sous peu.

Si le gouvernement, Santé Québec et nos dirigeants ont abandonné nos patients, soit!, nous, nous leur tendons la main! Dans la suite de la campagne Je Dénonce, nous invitons donc autant nos membres que les patients et leurs proches à dénoncer les effets de l'austérité et de la privatisation en nous écrivant par courriel à je.denonce@sttcissl.org !

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob





CHANTS DE SOLIDARITÉ



Le 24 décembre dernier, ma petite-fille Olivia, âgée de seulement deux mois, fut hospitalisée au 2A, à la pédiatrie du CHDL. Durant notre séjour, des employés et gestionnaires du service de la DST ont formé une petite équipe pour venir chanter sur les départements de l'hôpital.

Guitare en mains, feuilles de paroles devant eux, ils ont offert un moment de douceur aux enfants hospitalisés. C'était magnifique à voir. Ils ont mis un véritable baume sur le cœur des enfants malades... et sur celui des parents aussi.

Par la suite, les infirmières en place ont remis de petits cadeaux aux enfants. Un geste simple mais rempli d'humanité, qui a illuminé la journée de plusieurs familles.

C'est aussi ça, Noël : donner de son temps, offrir un peu de chaleur et de réconfort à ceux qui en ont le plus besoin.

Sincèrement, merci et chapeau à toute l'équipe!

Mélissa Lavergne,
V.-p. catégorie 3
par intérim



Déclarer un incident pour obtenir de bons soins, c'est important!

Pour tout événement accidentel, il demeure important de le déclarer avec les formulaires de DEA ou de DSR. Qu'il ait des conséquences physiques ou d'ordre psychologique, même si celui-ci vous semble banal.

(Pour la déclaration d'événement accidentel (DEA), cliquez ici. Pour la déclaration de situation à risque (DSR), cliquez plutôt ici.)

Même si vous pensez qu'elles n'auront aucun impact sur votre santé physique ou psychologique, il arrive régulièrement que les répercussions soient à retardement lorsqu'on vit des agressions physiques ou psychologiques à répétitions. **C'est souvent une accumulation d'événements qui nous amène à un arrêt de travail**, d'où l'importance de la déclaration. La DEA et DSR sont les preuves pour votre dossier afin d'être accepté en CNESST lorsque le travail vous pousse en arrêt. C'est ainsi que vous recevrez la bonne rémunération et les bons soins qui aideront à votre rétablissement.

Nous restons disponibles pour toutes questions :

Nord

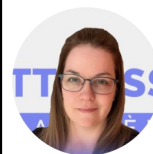
► 450 759-8222 # 4616

Sud

► 450 654-7229 #366113 ou 366110

Votre comité SST Défense :

Annie Bélanger,
Virginie Lebrun,
Jean-Philippe T.-Côté,
Agentes et agent SST-Défense



DSR

DSR: Déclaration d'événement à risque

DEA

DEA: Déclaration d'événement accidentel

Envoyez le tout à votre gestionnaire respectif et gardez vous



Prochaines activités syndicales

► CLSC Chertsey, jeudi 29 janvier et vendredi 30 janvier. Notre équipe sera en bureau satellite, de 9h à 16h. Venez nous voir, à la Salle Philippe Lupin!

SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 1^{er} mars pour à partir du 17 mai 2026.

Demandes horaires : avant le 30 janvier pour les périodes allant du 22 février au 21 mars 2026.

Prochains fériés à demander : Vendredi Saint, 3 avril 2026 (F10) et Lundi de Pâques 6 avril (F11). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 27 février 2026.

BESOIN D'AIDE?

Programme d'aide aux employés (PAE)

1 855 612-2998

Fondation KIOSQUES CSN



Bâtir votre retraite à notre kiosque Fondation, ça peut être payant! Venez y rencontrer vos représentants!

Prochaine date, de 10 à 16h :

- 26 janvier, MDA Repentigny;
- 27 janvier, CHDL;
- 28 jan., CMS Claude-David;
- 29 jan., CHSLD Repentigny;
- 2 fév., CHSLD Assomption.

Vous pouvez aussi contacter Fondation au 514 525-5505 ou par courriel info.actionnaires@fondation.com.

Votre comité Infomob



Un RSS, ça mange quoi en hiver???

Dans le processus de la récente loi sur la santé et la sécurité au travail, nous avons à présent une nouvelle structure en santé et sécurité au travail. Cette loi oblige entre autres l'employeur à avoir des représentants en santé et sécurité (RSS).

Ceux-ci inspectent les lieux, formulent des recommandations au comité de santé et de sécurité (CSS) et peuvent porter plainte à la CNESST. Il est important de savoir que ces RSS sont là pour représenter la loi. Ils ont l'obligation de demeurer neutres dans l'exercice de leurs fonctions. Elles ne représentent ni l'employeur ni les syndicats : elles représentent l'ensemble des travailleurs, syndiqués et non-syndiqués.

Leurs rôles :

- ▶ identifier les risques dans les milieux de travail;
- ▶ siéger et coprésider le comité de santé et de sécurité;
- ▶ présenter les résultats et apporter leurs recommandations à la suite de leurs inspections préventives des lieux;
- ▶ contribuer à l'analyse des risques avec le comité;
- ▶ collaborer et participer à la mise en place de solutions en SST;
- ▶ et surtout : nous faire vivre la culture de la prévention!!!

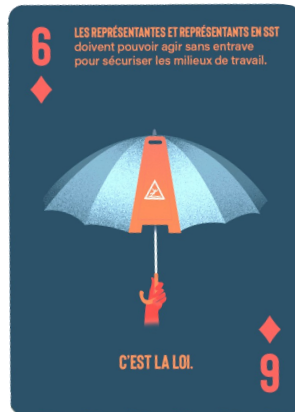
Je vous les présente à l'instant!

7 noms à retenir :

- ▶ Véronique Despins (FIQ)
- ▶ Julie Gilbert (CSN)
- ▶ Isabelle Villiard Decelles (CSN)
- ▶ Marie-Pier Arcand (FIQ)
- ▶ Audrey-Ann Turcotte (APTS)
- ▶ Marilyn Champagne (APTS)
- ▶ Marie Biriane Ndiaye (CSN)

Soyez à l'affût et gardez l'œil ouvert, elles viendront se présenter à vous lors de la visite de vos milieux de travail.

Caroline Carrier,
Militante SST



! ABANDON ! D'AFFECTION

Une personne travailleuse sur la liste de rappel peut abandonner son affectation temporaire au 1^{er} mars de chaque année si elle a occupé la même affectation pendant au moins six mois. Dans ce cas, elle doit aviser son gestionnaire par courriel et mettre en copie conforme (c.c.) la liste de rappel de la bonne catégorie, au moins 30 jours à l'avance, **donc au plus tard le 29 janvier 2026**.

Voici les adresses de la liste de rappel par catégorie :

CSN 2 (SUD)

LDR_Sud_PAB.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca

CSN 2 (NORD)

[ListedeRappel.pab-paratech-afs-ervhotel.CSSSNL@ssss.gouv.qc.ca](mailto>ListedeRappel.pab-paratech-afs-ervhotel.CSSSNL@ssss.gouv.qc.ca)

CSN 3 (SUD & NORD)

LDR_Sud_agentsadmin.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca

Isabelle L.-Fleurent,
Agente de griefs



Feuillets explicatifs

Récemment, l'employeur a enfin fait parvenir les feuillets explicatifs concernant les rétroactivités versées pour l'équité salariale. Oui, ça a été long, mais il est vrai aussi que cette année a été énormément remplie en dossier de paiement à traiter pour l'employeur.

Évidemment, ces feuillets vous soulèvent de nombreuses questions.

Le service de la rémunération m'informe avoir reçu plusieurs questions concernant l'équité salariale, et je leur ai également transmis certaines demandes.

L'ensemble des situations soulevées seront examinées au cours des prochaines semaines afin de fournir des réponses complètes et précises. Les relances des membres, ainsi que les questions récemment adressées, feront partie de cette analyse. Nous vous tiendrons informés des développements.

Mélissa Lavergne,
V.-p. Catégorie 3 par intérim



Défendre les travailleurs

Caroline Senneville, Présidente de la CSN, était de passage à la radio pour dénoncer les attaques de la CAQ contre les travailleur-ses et les syndicats. [Cliquez ici pour voir pourquoi il faut défendre nos contre-pouvoirs!](#)

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



LES SOINS À DOMICILE BIENTÔT PAYANT\$?

Vous ne rêvez pas!

Dans la prochaine politique de gouvernance des soins à domicile qu'elle compte présenter sous peu, la CAQ pense à mettre des tarifs sur les soins à domicile.

Vous avez bien lu! La CAQ veut faire payer nos aînés pour le LUXE de recevoir des soins à domicile! Des soins qui, rappelons-le, permettent justement de ne pas alourdir les CHSLD et les hôpitaux en gardant autonome le plus possible nos aînés. Une solution à la fois humaine pour les gens et économique pour l'État?

Et qu'en est-il des nouvelles familles recevant un précieux soutien via les équipes enfance-jeunesse-famille? Va-t-on donc faire payer les nouveaux parents pour des services qui assurent la santé de notre jeunesse?

Mon opinion? Ça n'a pas de christi d'allure! C'est pourquoi je vous invite à signer d'urgence (maximum au 4 février!) cette pétition pour des soins à domicile sans frais supplémentaires! [Cliquez ici pour signer!](#)

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

Les **Auxiliaires** aux **Services** de
Santé et **Sociaux**

au  du
soutien à domicile

Mythes sur le syndicalisme

La semaine passée, on a présenté des tuiles de la CSN sur les mythes sur le syndicalisme. En voici 2 autres. Cliquez dessus pour plus de détails!

Philippe Cloutier, Agent InfoMob



RÉPONDRE AU BEAU-FRÈRE

MYTHE 05
**LES SYNDICATS S'EN
METTENT PLEIN LES POCHE
AVEC LES COTISATIONS**



FAUX



POUR EN FINIR AVEC LE DISCOURS ANTISYNDICAL

RÉPONDRE AU BEAU-FRÈRE


MYTHE 06
**LES SYNDICATS FONT
TROP DE POLITIQUE**




FAUX



POUR EN FINIR AVEC LE DISCOURS ANTISYNDICAL



**CLINIQUE
UNE CROIX-
DESSUS**
juste pour les riches!

 **parce que c'est ça, l'privé!** 